

## **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**27 septembre 2022 à 17 h 30**

**à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2022
4. Communications écrites au conseil
  - 4.1 Liste des virements budgétaires du mois d'août 2022
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
  - 7.1 Gestion du territoire
  - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
    - 7.2.1 Conclusion d'un contrat entre la Ville de Québec et « Go musique inc. » relativement à la vente d'un spectacle (Dossier 79130) - AP2022-610
    - 7.2.2 Versement de vingt-trois (23) subventions totalisant un montant de 158 104 \$ à dix-neuf (19) organismes pour des demandes déposées dans le programme de Soutien aux dépenses de fonctionnement et dans les autres programmes du Cadre de soutien aux organismes reconnus, pour la date de dépôt du 15 juin. - LS2022-156
  - 7.3 Circulation et stationnement
    - 7.3.1 Ordonnance numéro O-387 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Virginia-Woolf - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2022-247
  - 7.4 Autre
8. Matières nécessitant une consultation publique
  - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1160, boulevard Bastien, lot 1 146 512, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
    - 8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1160, boulevard Bastien, lot 1 146 512, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2022-370
  - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 2215, rue de la Rive-Boisée Nord, lot 3 688 200, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres
    - 8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 2215, rue de la Rive-Boisée Nord, lot 3 688 200, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2022-395
  - 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation

mineure pour la propriété située au 5142, rue Massue, lot 1 309 760, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 5142, rue Massue, lot 1 309 760, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2022-371

8.4 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 4879, carré Duclaux, lot 1 229 153, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 4879, carré Duclaux, lot 1 229 153, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2022-369

8.5 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1665, rue Simple, lot 3 813 057, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.5.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1665, rue Simple, lot 3 813 057, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2022-419

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire
10. Avis de motion et projets de règlement
11. Adoption des règlements
12. Deuxième période de questions des citoyens
13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière  
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le mardi 25 octobre 2022, à 17 h 30